



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Compte-rendu de réunion du Conseil d'Administration du 17 janvier 2021

Membres présents : G. Arranz, J. Simonnot, J.L. Goyot,
H. Toggwiler, M. Nys, M-J. Pimpim

Membres excusés. A. Chapart, L. Chapart, A. Legris

Pouvoir(s) adressé(s) au Club :

Membre(s) absent(s):

Début de séance : **10h13**

Ordre du jour :

1*Qui prend en charge l'écriture du compte rendu de cette réunion :

2* Validation du précédent CA par visioconférence : :

3* Présentation avant validations, des comptes de résultats 2020, de l'exercice 2020, et du budget prévisionnel 2021 :

- validation du bilan, du compte de résultat
- validation du prévisionnel
- Après validations des différents documents nous soumettrons aux licenciés concernés leurs approbations par mails (la liste des votants a été envoyée au secrétaire).



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

4* Suivi des affaires en cours :

- filet pour sécuriser la salle à installer au club.
- Jean Louis, et Fabien ont assisté à la formation assistant entraîneur.
- Changement de code en cours.
- Date envisagé de la prochaine réunion du CA.

1 Le compte-rendu de ce conseil est réalisé par Jonathan S.

2 Validation du précédent compte-rendu.

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 04 janvier 2021, n'ayant fait l'objet d'aucune demande de rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire.

3 Présentation avant validations, des comptes de résultats 2020, de l'exercice 2020, et du budget prévisionnel 2021 :

- Malgré la baisse du nombre de licenciés et la chute des animations, le club a un bilan positif cette année, nous avons été très prudent il n'y a pas eu d'investissement important en dehors du filet de protection.

Un ajustement sur le Budget prévisionnel 2021 est décidé pour les archers du club possédant une licence 2021 et renouvelant sa licence, c'est un geste de fidélisation sous forme d'un abattement de 15 euros sur la part club pour la licence 2022.

- Les comptes pour validation seront envoyés par mail aux membres du club qui peuvent voter (avoir plus de 16 ans et plus de 6 mois de licence). Rappel : il nous faut plus de la moitié des retours par mail pour valider. (30 membres du club peuvent voter à ce jour).

4 Suivi des affaires en cours :

- Installation du filet de sécurité avec Greg, Jean-Louis et Fabien (date à prévoir)
- Jean-Louis et Fabien ont assisté à la formation d'assistant entraîneur

Compte-rendu de réunion du Conseil d'Administration du 17 janvier 2021



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

- Le Code du pas de tir extérieur a été changé par Hervé, il sera communiqué aux archers concernés prochainement.
- Hervé est inscrit à la formation continue d'entraîneur le 6 mars 2021
- le chauffage est en panne au club, la ville doit intervenir pour le réparer.
- L'ancien filet sera proposé après le Sols'tir aux membres du club sous certaines modalités
- le club est à la recherche d'un animateur bénévole pour l'animation de la sono lors du Sols'tir

5 Questions / Points divers.

Marianne a terminé sa formation sur " la prévention des conduites addictives en milieu sportif" réalisée par l'IREPS Bourgogne Franche-Comté. Les essentiels seront présentés lors d'un prochain CA ou directement auprès des entraîneurs et assistants entraîneurs.

Marianne a fait un point rapide sur l'avancée du projet Sols'Tir.

Prochain CA : 28 février 2021 à 10h00 (Skype).

Fin de séance 11h45.

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois**

N° SIRET 494826290 00020

Courriel : cie.archers.auxois@gmail.com Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>

Compte-rendu de réunion du Conseil d'Administration du 17 janvier 2021